

# Les relations économiques entre Genève et la Vallée de Joux des origines a nos jours

Autor(en): **Jequier, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **15 (1972-1975)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002533>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES  
ENTRE GENÈVE ET LA VALLÉE DE JOUX  
DES ORIGINES A NOS JOURS \*

par François JEQUIER

---

Les relations économiques et commerciales nouées au cours des siècles entre le centre international de Genève et une région isolée du Jura vaudois se sont imposées comme thème d'étude au cours d'une recherche d'histoire économique consacrée à l'une des principales entreprises de la Vallée de Joux, la maison *Le Coultre & C<sup>ie</sup>*, dont les origines remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle, et même au XVI<sup>e</sup>, si l'on considère la tradition industrielle de la famille Le Coultre qui débute avec Pierre, peut-être verrier de son état, originaire de Lizy-sur-Ourcq en Seine-et-Marne, reçu habitant de Genève en 1558 et établi vers 1560 à la Vallée de Joux où il ne tarde pas à jouer un rôle actif dans l'installation des premières verreries <sup>1</sup>.

En cherchant à connaître l'histoire de cette famille d'industriels, ainsi que d'autres familles combières <sup>2</sup>, nous fûmes frappé par l'importance que prenait la ville de Genève dans toutes les archives exhumées. Que ce soit dans les livres de comptes, dans les rapports d'associations et de sociétés, dans les journaux intimes, mémoires et correspondances des principaux intéressés, la ville de Genève revient sans cesse comme un leitmotiv. Les Combiers y séjournent, y travaillent, y prennent femme, y créent des succursales, s'en plaignent ou s'y attachent ; bref, personne,

---

\* Communication présentée à la Société d'histoire et d'archéologie le 28 février 1974.

<sup>1</sup> Auguste PIGUET, « Notes sur les anciennes verreries de la Vallée », *Feuille d'Avis de la Vallée de Joux* (ci-après *FAV*), 21 mai 1936.

<sup>2</sup> Combiere : terme désignant les habitants de la Vallée de Joux.

parmi cette classe laborieuse axée sur l'industrie, n'échappe à l'attraction de ce centre commercial qui draine la production des régions environnantes. Maurice Reymond note que des branches de presque toutes les anciennes familles de cette contrée sont bourgeoises de Genève et que six d'entre elles le sont déjà avant 1793 : Reymond en 1770, Rochat en 1771, Capt en 1773, Golay, Nicole et Piguet en 1792 <sup>1</sup>. André Hodemart (Audemars) qui venait de la Grave en Dauphiné fut reçu habitant de Genève en 1558, ses descendants prendront le chemin du haut Jura <sup>2</sup>. En somme, l'élite industrielle combière passe par Genève.

Les différences de situation générale comme celles des structures élémentaires de ces deux régions expliquent en partie les relations d'économie dominante que la ville imposa aux habitants du Jura qui luttèrent durant des siècles pour surmonter des conditions difficiles qu'il s'avère nécessaire de rappeler brièvement.

Au point de vue géographique, la Vallée de Joux constitue la plus vaste et la plus élevée des combes ou vallées longitudinales du Jura vaudois. C'est un bassin fermé, dont les terres les plus basses sont situées entre 1010 et 1150 mètres d'altitude. Le lac de Joux, long de neuf kilomètres, large de un, occupe, avec le lac Brenet de plus faible superficie, le fond de la combe. Les cours d'eau de la rive est, la Lyonne et le Brassus, ont une pente suffisante pour actionner des moulins et produire l'énergie nécessaire à l'installation des premiers maîtres de forges. Par ses caractères dominants, l'altitude et l'isolement dus au relief, la Vallée de Joux apparaît comme un véritable « pays » au cadre géographique bien individualisé où s'est manifestée une activité humaine indépendante de celle des régions voisines difficiles d'accès <sup>3</sup>. Les obstacles naturels limitent les communications et

---

<sup>1</sup> Maurice REYMOND, « La seigneurie du Brassus », *Revue historique vaudoise* (ci-après *RHV*), 1959, p. 179.

<sup>2</sup> Louis AUDEMARS-VALETTE, *Notice historique sur les familles Audemars établies à la Vallée de Joux dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Maurice, 1928, p. 19 ; Hector GOLAY, *Les familles de la Vallée de Joux, leur origine et leurs armoiries*, Lausanne, 1906, 55 p., pl.

<sup>3</sup> René MEYLAN, *La Vallée de Joux, les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura, étude de géographie humaine*, Neuchâtel, 1929 (thèse lettres Lausanne), p. 8.

la Vallée se trouve à l'écart des deux grandes voies qui bordent pourtant ses extrémités, soit la route Nyon, Saint-Cergue, col de la Givrine, Morez au sud et celle d'Orbe, Les Clées, col de Jougne, Pontarlier au nord. Dès 1432, les gens de l'Abbaye effectuent des travaux pour aménager la route du Molendruz (1180 m.), qui traverse le Jura entre le Mont-Tendre et la Dent-de-Vaulion, pour réunir la Vallée de Joux au Plateau, à Mont-la-Ville. Le col de Pétra-Félix s'ouvre le premier à la circulation, mais ce n'est qu'en 1725 que des travaux de correction en feront une véritable voie de trafic. Vers la France, à l'ouest, la vieille voie du sel qui joignait à travers les bois le village du Lieu à la combe de Mouthe n'eut qu'une existence éphémère ; durant des siècles, ce ne fut qu'un mauvais sentier. Au sud, les marécages de l'Orbe, qui sort du lac des Rousses, forment une frontière naturelle. Ainsi, jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas de routes à la Vallée, mais seulement des chemins malaisés aux ornières profondes<sup>1</sup>. La rigueur du climat et la nature du sol offrent peu de possibilités à l'agriculture. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, un déboisement progressif ouvre les zones les moins élevées et surtout les mieux exposées à la pénétration paysanne. La forêt cède la place aux cultures d'orge, d'avoine, de seigle et même de chanvre qui complètent les maigres revenus tirés de l'élevage et de la production laitière. L'éloignement des marchés extérieurs, les caprices de l'hiver interminable sont à la base d'un mode d'exploitation de la terre qui visait à produire toutes les denrées nécessaires à la vie des hommes et de leur bétail. C'est à la densité croissante de la population qu'il faut imputer les changements du genre de vie. L'agriculture déjà difficile à cette altitude n'était pas susceptible d'améliorer son rendement et les Combiens se trouvèrent rapidement confrontés au choix suivant : l'émigration temporaire ou définitive ou la recherche de nouvelles ressources<sup>2</sup>. La ville de Genève avait de quoi satisfaire chacune de ces options.

---

<sup>1</sup> René MEYLAN, *op. cit.*, p. 79-89 ; Jean-François BERGIER, « Péages du XV<sup>e</sup> siècle au Pays de Vaud », dans *Beiträge zur Wirtschafts- und Stadtgeschichte. Festschrift für Hektor Ammann*, Wiesbaden, 1965, p. 290 : carte des passages jurassiens du Pays de Vaud.

<sup>2</sup> René MEYLAN, *op. cit.*, p. 111 et suiv.

Comme les relations économiques ne se conçoivent pas sans échanges, il faut examiner ce que la Vallée de Joux avait à offrir à la puissante Genève. Les matières premières d'abord, les hommes ensuite.

« Des échanges économiques continus ont existé dès le XVI<sup>e</sup> siècle entre Genève et la Vallée de Joux. Les créateurs et propriétaires de l'industrie sidérurgique dans cette contrée ont été en grande partie des Genevois : les Varro, les Chabrey, les Rigaud, et comme par un reflux, beaucoup de ressortissants de la Vallée ont vécu et travaillé à Genève, soit passagèrement, soit définitivement »<sup>1</sup>.

Sans être directement les fondateurs des premiers établissements industriels, les Genevois n'en jouèrent pas moins un rôle prépondérant en développant les mines et les ateliers dont l'origine remonte à 1481, lorsque l'abbé du lac de Joux concède en abergement perpétuel à Vuinet Rochat, du Doubs, la construction d'une « ferrière » près de l'Abbaye. En 1497, le duc de Savoie afferme une mine de fer sur le territoire du Lieu<sup>2</sup>. A ces premiers maîtres de forges, qui sont encore des artisans, succèdent les Bernois, nouveaux seigneurs du Pays de Vaud, qui tentent d'exploiter les ressources minières de la Vallée. Sans grand succès, semble-t-il, puisque déjà en 1545, ils vendent leurs droits au Genevois François Duvillard, un marchand riche et influent, syndic de Genève en 1534<sup>3</sup>. L'arrivée des Genevois va permettre un rapide développement de ce genre d'industrie et leur apport en capital n'est pas étranger à ce démarrage comme le souligne déjà Frédéric de Gingins-La Sarrà dans ses *Annales* :

« Ces vestiges d'anciens établissements répandus dès le XVI<sup>e</sup> siècle sur les points les plus opposés de la Vallée du Lac de Joux attestent les efforts continus qui ont été faits même sous le régime monastique pour introduire dans cette vallée le seul genre d'industrie que comportât alors la localité, tentatives qui échouèrent plusieurs fois

---

<sup>1</sup> Maurice REYMOND, « La seigneurie du Brassus », *RHV*, 1959, p. 179.

<sup>2</sup> Paul-Louis PELET, « Un complexe usinier à l'époque de la guerre de Trente Ans : Bon Port en 1623 », *Revue d'histoire des mines et de la métallurgie*, t. III, 1971, p. 5 (a paru également dans les *Publications de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne*, « Textes d'histoire économique et sociale », 6). Cet article est suivi d'un important lexique.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 6.

devant les obstacles que leur opposaient l'âpreté du climat et l'instabilité du cours des eaux. Il est même vraisemblable que la persévérance des habitants de la Vallée n'eût point suffi pour vaincre ces obstacles naturels sans le concours de *capitaux étrangers* qu'y apportèrent des Genevois d'abord, ensuite des Français réfugiés pour cause de religion. Les nobles Varro et consorts, citoyens de Genève, se rendirent successivement acquéreurs des cours d'eau du Brassus et de la Lyonnaz avec les forges, hauts-fourneaux et raisses établis dessus, et tous les droits d'exploitation de mines et de coupage de bois attachés à ces établissements »<sup>1</sup>.

Aux obstacles naturels, il faut ajouter les effets de la concurrence régionale et surtout les difficultés d'écoulement de cette production locale. Les Genevois, en investissant leurs capitaux à la Vallée, le firent dans un but précis qui leur assurait leurs débouchés. Il s'agissait de procurer à la République de Genève le matériel de guerre, dont elle avait grand besoin dans ces années troublées de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est bien à l'instabilité politique d'alors qu'il faut attribuer cette prospection genevoise dans les vallées du Jura où l'absence de capital limitait le développement d'une industrie locale. Ces relations économiques sont décrites avec précision par le spécialiste de l'histoire de la métallurgie romande, le professeur Paul-Louis Pelet, qui parle d'une politique genevoise du fer :

« Au moment où Genève est en butte à l'hostilité de ses voisins restés catholiques, il est de bonne politique d'assurer le ravitaillement de la ville en boulets de fonte et en fer ouvrable. Cette activité patriotique — et lucrative — ne reste pas l'apanage de François Duvillard... D'autres familles genevoises l'imitent. C'est ainsi que Jérôme Varro rachète en 1567 un autre haut fourneau, construit dans le Pays de Vaud en 1555, celui du Brassus, en amont du lac de Joux. Marchands de fer et hommes politiques influents à Genève, Jérôme Varro et ses neveux Michel et Jean-Baptiste n'ignorent pas l'utilité stratégique de leur possession. Et son importance militaire est si évidente pour la République de Genève, qu'au cours de la guerre de 1589-1593, un parti bourguignon violant la neutralité bernoise surprend et assassine Jean-Baptiste Varro au Brassus. Il y fabriquait des boulets pour la République. Le Brassus n'en reste pas moins aux mains de ses descendants pour plus d'un siècle encore.

---

<sup>1</sup> Frédéric DE GINGINS-LA SARRA, *Annales de l'Abbaye du Lac-de-Joux depuis sa fondation jusqu'à sa suppression en 1536*, Lausanne, 1842, p. 118-119 (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, I, 2).

Deux ans après cet assassinat, cinq associés genevois, Manfredo Balbani, seigneur de Saint-Vincent, Ami Varro, syndic de Genève cousin des propriétaires du Brassus, Guillaume Varro, Jean Morelot (Morlot) et Balthazard Franconis reprennent les forges de l'Abbaye pour 2000 écus, soit 10 000 florins de Vaud — où un haut fourneau a été construit dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les hommes politiques les plus influents de Genève tiennent à titre privé trois des huit à dix hauts fourneaux du Pays de Vaud ; la Vallée de Joux passe dans l'orbite économique de Genève. Le gouvernement bernois n'en prend pas ombrage et ne met aucune limite à cette implantation ; il la favorise même : les Varro obtiennent en 1576 l'érection en fief noble de leurs terres du Brassus <sup>1</sup>. La ville de Genève, combourgeoise de Berne dès 1526, devient l'alliée perpétuelle des deux grands cantons protestants, Berne et Zurich, en 1584. Les forges de la Vallée contribuent à la défense d'un allié et à celle de la religion réformée » <sup>2</sup>.

Cette position dominante s'accroît encore. En 1599 et 1600, Hippolyte Rigaud rachète les forges de l'Abbaye à Guillaume Varro, et ce riche marchand de Genève augmente encore l'emprise de la ville sur la sidérurgie de la Vallée de Joux <sup>3</sup>. Plusieurs auteurs parlent d'un véritable monopole de l'industrie du fer à la Vallée <sup>4</sup>. Cet état de fait donna lieu à de nombreuses contestations de la part des Combiens et par sentence du 25 février 1653, le bailli Tschärner déclare mal fondées les prétentions des nobles Varro, Chabrey et consorts au « monopole absolu des mines de la Vallée » <sup>5</sup>. La prospérité ne dure pas et la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle verra la lente décadence des forges combiennes. Après le traité de Saint-Julien qui met un terme à la guerre avec la Savoie en 1603, les maîtres de forges du Brassus abandonnent la fabrication de matériel de guerre. Ils commencent à se replier sur Genève en confiant à des fermiers l'exploitation de leurs établissements. Les Varro, Chabrey et consorts vendent leurs droits

<sup>1</sup> Charles-Abel FIGUET, « La seigneurie du Brassus 1576-1684 », *FAV*, 6 octobre 1910 (supplément).

<sup>2</sup> Paul-Louis PELET, *loc. cit.*, p. 6-8 ; l'auteur donne de nombreuses références qu'on ne peut reproduire ici.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>4</sup> Auguste FIGUET, *La commune du Chenit de 1646 à 1701*, Le Sentier, 1952, p. 247 ; Maurice REYMOND, « La seigneurie du Brassus », *RHV*, 1959, p. 187.

<sup>5</sup> Auguste FIGUET, *La commune du Chenit, op. cit.*, p. 247.

féodaux à l'Etat de Berne en 1684 avant de céder le domaine utile en 1693 <sup>1</sup>.

Parmi les causes de cet abandon, il faut relever les difficultés financières des vendeurs et surtout la possibilité d'importer du fer de meilleure qualité et à des conditions moins onéreuses <sup>2</sup>. Les familles marchandes de Genève avaient-elles eu l'intelligence de prévoir ces difficultés? Quelles conclusions tirer de cette première période qui couvre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles?

Les premières tentatives d'implantation industrielle ne sont possibles qu'avec l'apport de capitaux extérieurs; les Combiens n'arrivent pas à assurer la continuité des établissements de leur contrée et lorsque les Genevois se retirent, ce sont les Jaquet de Vallorbe qui prennent la relève <sup>3</sup>. Contrairement à d'autres vallées du Jura, comme le Val-de-Travers, qui conquièrent leur autonomie en créant et en développant une industrie locale, génératrice de capitaux, la Vallée de Joux reste dépendante de l'extérieur, de la ville de Genève en particulier. Il serait donc difficile de parler de continuité ou d'accumulation de capital dans ce « pays » aux ressources limitées où les premiers industriels genevois n'ont pas laissé une situation florissante en quittant la région. Encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, la rareté du numéraire contraint les Combiens à suffire presque entièrement à leurs besoins :

---

<sup>1</sup> Auguste FIGUET, *op. cit.*, p. 248-251.

<sup>2</sup> « En 1734, les frères Jaquet, de Vallorbe, reprirent les établissements du Brassus où l'on avait déjà abandonné la fonte du fer. Il faut admettre que les mines les plus proches étaient épuisées, puisque les nouveaux propriétaires tiraient le minerai de la région des Charbonnières, d'où il arrivait au Brassus par voie d'eau. Plutôt que de se livrer à des transports de minerai si onéreux, les propriétaires de forges préférèrent éteindre leurs hauts fourneaux et, dès 1740, on fit venir la fonte du dehors. La concurrence des voisins plus favorisés du sort (Franche-Comté, Vallorbe), les hauts prix atteints par le charbon, réduisirent l'industrie métallurgique à la récupération des vieux fers dont on forgeait des outils aratoires et des clous. La fonderie du Brassus, la dernière, se ferma en 1827 » (René MEYLAN, *op. cit.*, p. 213). Les travaux en cours du professeur Paul-Louis Pelet apporteront de nombreuses précisions sur l'évolution de la métallurgie à la Vallée de Joux.

<sup>3</sup> « A la Vallée de Joux, les ferrières, qui peut-être n'auraient pas pu être maintenues en activité sans des capitaux français et genevois, échurent de bonne heure à des forgerons de Vallorbe » (Robert JACCARD, *L'industrie et le commerce du Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime*, Lausanne, 1956, p. 65).



« Le peu d'argent liquide dont on disposait servait avant tout à payer les censes et les trop fréquentes jetées. De vraies boutiques, il n'en existait guère des siècles durant. De rares colporteurs se chargeaient de transporter les produits laitiers et les articles de bois de fabrication indigène vers les marchés de la plaine. Ils en rapportaient d'ordinaire la contre-valeur en marchandises diverses »<sup>1</sup>.

Si la continuité des capitaux est malaisée à prouver, celle des techniques, par contre, paraît indéniable. Une région qui produit du fer cherche naturellement à le travailler et à l'utiliser. Le goût du travail des métaux s'était peu à peu implanté dans plusieurs foyers où les aptitudes manuelles s'étaient affinées. La commune du Chenit<sup>2</sup> eut ainsi ses maréchaux, ses serruriers, ses couteliers, ses cloutiers et même ses armuriers<sup>3</sup>. La pratique de ces métiers est à l'origine de la qualité de cette main-d'œuvre si habile aux travaux de précision. De la fabrication des rasoirs, des limes et des outils, il n'y a qu'un pas à celle des horloges.

La deuxième période caractéristique des relations économiques nouées entre Genève et la Vallée de Joux commence avec l'essor de l'industrie lapidaire, qui précéda la fabrication des boîtes à musique, et enfin le développement de l'industrie horlogère qui devait assurer une longue prospérité à la Vallée de Joux dont l'évolution se rapprocha alors de celle des autres vallées du Jura<sup>4</sup>.

L'horlogerie dite de gros volume, soit la fabrication des horloges d'église ou des horloges à poids, s'était développée à Bellefontaine, outre-Risoud, sous l'impulsion de familles catholiques de Genève qui avaient fui la Réformation. Plusieurs Golay séjournèrent en France pour y apprendre le métier de fabricants

<sup>1</sup> Auguste PIGUET, *La commune du Chenit au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Sentier, 1971, p. 160.

<sup>2</sup> La Vallée de Joux forme un district comptant trois communes : Le Chenit, L'Abbaye et Le Lieu. La commune du Chenit est de loin la plus importante, puisqu'elle comprend plus de la moitié de l'étendue du district.

<sup>3</sup> Auguste PIGUET, *La commune du Chenit au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 142 et suiv.

<sup>4</sup> Cf. François JEQUIER, *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch C<sup>o</sup> SA. De l'atelier familial du XIX<sup>e</sup> aux concentrations du XX<sup>e</sup> siècle*, Neuchâtel, 1972, 406 p.; et Alfred PFISTER, *L'industrie horlogère dans le vallon de Saint-Imier*, Saint-Imier, 1944, 69 p.

d'horloge, avant de s'en retourner à la Vallée<sup>1</sup>. Dès 1705, de grossières horloges en bois, bientôt remplacées par des pendules en fer et en laiton sortent des ateliers du Chenit. Les principaux débouchés se trouvent dans le canton de Fribourg, au Pays de Gex et même à Genève.

Mais, ce fut surtout l'introduction de l'industrie lapidaire qui changea profondément les conditions économiques de la région et qui fut à l'origine de nouvelles relations avec Genève, qui reprit son rôle avantageux de distributeur de la production combière, inaugurant ou renouvelant ainsi une tradition séculaire qui n'a rien perdu aujourd'hui de son actualité. Le premier lapidaire ou pierriste combier, Joseph Guignard, d'origine franc-comtoise, dont la famille était fixée à la Vallée dès 1535, s'initia en 1712 au Pays de Gex, à ce métier délicat :

« La profession de lapidaire consiste à tailler à facettes, sur une meule de plomb ou de cuivre garnie d'émeri, des pierres précieuses ou de petites gouttes de verre coloré pour en orner la bijouterie et la quincaillerie »<sup>2</sup>.

Rentré au pays, Joseph Guignard y forma des apprentis. L'absence de réglementation jusqu'en 1758 et la brièveté de l'apprentissage favorisèrent l'essor d'une industrie qui se révéla être fort lucrative. L'ancien député Lucien Reymond, connu par ses nombreux écrits consacrés à la Vallée, va jusqu'à attribuer à l'industrie lapidaire un rôle de « leading sector » dans le démarrage économique de la région :

« Cette introduction eut une immense importance pour la Vallée, elle fit entrevoir à ces braves gens la puissance de l'industrie et du commerce et leur apprit de quoi ils étaient capables. C'est de cette époque que date réellement l'ère des grands progrès qui se sont accomplis. L'établissement de ces nouveaux ateliers obligea à changer l'architecture des maisons, surtout à agrandir les fenêtres et à introduire des poêles, inconnus auparavant. Aussi les ouvriers de cette profession, qui devinrent rapidement nombreux, jouissaient

---

<sup>1</sup> Jean-Daniel GOLAY disait : « Nous allons apprendre l'horlogerie à Belle-Fontaine ». Cf. Marius FALLET-SCHEURER, *Le travail à domicile dans l'horlogerie suisse et ses industries annexes*, Berne, 1912, p. 178.

<sup>2</sup> Marcel FIGUET, *Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux*, Le Sentier, 1895, p. 18.

d'une grande considération ; il y avait dans chaque auberge, à l'usage des lapidaires, un tonneau de meilleur vin auquel nul autre ne s'avisait de toucher »<sup>1</sup>.

Le Pays de Gex, puis Genève absorbèrent les produits de cette nouvelle industrie que les producteurs apportaient eux-mêmes à période régulière. Mais ces 16 lieues de marche finirent par lasser les artisans qui préféraient tailler leurs pierres dans leurs ateliers. Des intermédiaires s'imposèrent. Les marchands pierristes livrèrent la matière première, distribuèrent le travail aux ouvriers, exercèrent les contrôles indispensables avant de remettre les pièces ouvrées aux grossistes installés à Genève.

« Ces *mertsotats* (marchottets), comme on les appelait, se chargeaient de fournir non seulement les pierres fines à tailler, rubis ou topazes, mais aussi les « masses », soit pains de verre coloré en bleu, en brun, en jaune verdâtre, ainsi que d'étroites bandes de verre de même couleur, des cristaux, des miroirs étamés convexes... Ces subtiles négociants s'ingénierent, dès l'origine, à enfilier à leurs ouvriers, en lieu et place d'argent, des étoffes, des confectons, de l'épicerie, des carottes de tabac à râper... »<sup>2</sup>.

Le producteur découvrit vite les inconvénients de sa dépendance vis-à-vis du distributeur, lequel avait la liberté de s'approvisionner où bon lui semblait. D'illustres voyageurs mentionnèrent ces activités industrielles. En 1779, Goethe notait, de passage à la Vallée, que les familles de lapidaires travaillaient avec femmes et enfants pour la ville de Genève. Trois ans plus tard, l'Anglais William Coxe s'étonne de voir tant de gens occupés à polir des cristaux<sup>3</sup>.

Cette industrie prospère resta sous la dépendance de Genève et Neuchâtel qui contrôlaient la distribution. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la Vallée de Joux comptait encore une

---

<sup>1</sup> Lucien REYMOND, *La Vallée de Joux, notice*, 2<sup>e</sup> éd., Lausanne, 1887, p. 121 ; en parlant des lapidaires, le juge Jacques-David Nicole écrivait : « Ces commencemens de commerce apprirent à connaître l'utilité qui se trouve de faire entrer dans un endroit l'argent de l'étranger », cf. J.-D. NICOLE, *Recueil historique sur l'origine de la Vallée du Lac-de-Joux*, Lausanne, 1840, p. 422 (MDR, I, 1).

<sup>2</sup> Auguste FIGUET, *La commune du Chenit au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 113-114.

<sup>3</sup> William COXE, *Lettres sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, Paris, 1782, t. II, p. 153.

cinquantaine de lapidaires, la plupart domiciliés dans la commune du Lieu. Vers 1840, l'industrie spéciale des pierres percées, introduite par la maison Louis Audemars, supplanta peu à peu ces premières formes artisanales de la taille des pierres d'horlogerie. Cette nouvelle forme d'industrie se maintient encore de nos jours :

« Il subsiste quelques fabriques de pierres à la Vallée dont certaines font actuellement partie de *Pierres Holding* et dont l'une particulièrement, la fabrique de pierres Reymond, au Brassus, a su rester indépendante et se faire une brillante réputation spécialement dans les pierres délicates utilisées dans les pièces extra-plates et autres montres de qualité »<sup>1</sup>.

Bien qu'entraînée par le développement de l'industrie lapidaire, l'introduction de l'horlogerie dans le Pays de Vaud d'abord, et à la Vallée de Joux ensuite, ne se fit pas sans peine.

Malgré la vigilance des cabinotiers genevois<sup>2</sup>, quelques horlogers vinrent s'établir à Nyon au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; leurs premiers apprentis essaimèrent à leur tour à Rolle, Vevey, Lausanne et Moudon. En 1723, ces précurseurs étaient à peine une centaine dans le Pays de Vaud à exercer leurs talents dans leurs ateliers domestiques. Ces artisans dépendaient de la Fabrique genevoise qui ne leur permettait de fabriquer que certaines parties de la montre se réservant la terminaison des pièces. La production vaudoise ne pouvant s'écouler ailleurs, Genève détenait un véritable monopole de la distribution. Cette situation ne pouvait pas durer. Les horlogers vaudois s'adressèrent à LL. EE. de Berne et ils obtinrent de l'illustre conseil du commerce l'institution d'un règlement de maîtrise. C'était là la seule manière de pouvoir tendre à la fabrication complète de la montre et échapper à cet état de sujétion imposé par la puissante Genève. La querelle des maîtrises dura près d'un demi-siècle pour

---

<sup>1</sup> Lettre de M. Jean Lebet, directeur de *Le Coultre & Cie*, à François Jequier, Le Sentier, 3 avril 1974 ; *Pierres Holding SA* est une société holding créée par l'*Allgemeine schweizerische Uhrenindustrie A.G.* afin de regrouper l'industrie dispersée des pierres d'horlogerie.

<sup>2</sup> Sur la structure de l'industrie horlogère genevoise d'alors, cf. Antony BABEL, *Les métiers dans l'ancienne Genève. Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, Genève, 1916, 606 p. (MDG, XXXIII).

ne prendre fin qu'en mars 1776. La longueur des apprentissages et les conditions onéreuses de ce genre d'émigration arrêterent longtemps les jeunes gens de la Vallée de Joux. S'exiler durant huit ans, trouver un maître désireux de former un élève et s'exposer par la suite à des tiraillements sans fin avec la jalouse maîtrise de Rolle, dont la Vallée dépendait, toutes ces raisons expliquent en partie les relations nouées avec les fabricants du Jura neuchâtelois :

« Là, l'industrie florissait dans un climat de liberté totale : nul règlement corporatif n'entravait l'entrée ou la sortie des produits manufacturés ; nulle maîtrise ne faisait obstacle à l'apprentissage des jeunes gens qui avaient en outre la possibilité d'apprendre toutes les opérations de la fabrication de la montre. Alors que les horlogers urbains s'étaient vu contraints de graviter autour de la Fabrique genevoise, ceux de la Vallée — et plus tard ceux de Sainte-Croix — n'hésitèrent pas à s'orienter résolument vers la Principauté de Neuchâtel. C'est là qu'après un apprentissage à Rolle, Samuel-Olivier Meylan alla se perfectionner dans son art »<sup>1</sup>.

D'autres suivirent le même chemin. Pierre-Henri Golay, de Derrière-la-Côte, se rend à Fleurier, dans le Val-de-Travers, en 1742 ; il sera rejoint par son compatriote Abraham-Samuel Meylan, de l'Orient. Quelques années plus tard, le retour de ces trois jeunes horlogers, formés en dehors de la contrainte genevoise, marque le point de départ de la fabrication de la montre à la Vallée de Joux<sup>2</sup>.

Mais durant cette période brève et transitoire où les horlogers fabriquaient seuls la montre complète, les Combiens éprouvèrent une fois de plus des difficultés à écouler leur production et ils durent de nouveau se tourner vers Genève, ville enrichie par le négoce où régnait une belle prospérité comme le montre le tableau suggestif dessiné par Antony Babel pour l'an 1786 :

« Tout le monde travaille et gagne largement sa vie... les affaires sont si florissantes et la vie si large que l'on croirait — la remarque est de Rousseau dans sa *Lettre à d'Alembert* — la cité peuplée de 100 000 habitants, alors qu'elle n'en compte que 24 000 à peine... Dans la

---

<sup>1</sup> Robert JACCARD, *op. cit.*, p. 91-92.

<sup>2</sup> Marcel PIGUET, *op. cit.*, p. 24.

belle saison, il n'est pas rare que les ouvriers quittent le travail à trois heures de l'après-midi, pour se divertir avec leur famille à la campagne ou passer le reste de la journée dans les cercles, où des questions littéraires, artistiques ou politiques sont débattues avec chaleur »<sup>1</sup>.

Selon le *Journal de Genève* de 1789, une statistique professionnelle établie en 1788 accuse un total de 2517 ouvriers de la fabrique genevoise. Les rubriques spéciales les plus importantes indiquent : 1095 horlogers, 475 monteurs de boîtes, 204 graveurs, 113 faiseurs de ressorts, 111 bijoutiers et 106 orfèvres<sup>2</sup>.

Pour leur part, les 4000 habitants de la Vallée de Joux se sentaient plutôt à l'étroit sur ces hautes terres qui ne pouvaient nourrir une population dont la croissance avait été si rapide<sup>3</sup>. A l'émigration des paysans, désireux d'échanger leurs terres pauvres contre celles plus prometteuses de la plaine, succède l'émigration des artisans, des ouvriers qui offrent leurs services, toujours très appréciés, aux fabricants d'horlogerie de Genève ou des Montagnes neuchâteloises<sup>4</sup>. Quelques Combiens établissent leur comptoir à l'extérieur, J. F. Le Coultre à Saint-Cergue en 1767 et David Rochat à Rolle en 1768. Et, comme ce fut le cas pour l'industrie lapidaire, des négociants prirent peu à peu le rôle d'intermédiaires entre les maîtres horlogers et les grands courtiers de Genève.

L'échec des premières tentatives de commercialisation de la montre complète et l'hémorragie des artisans combiens attirés à l'extérieur ramenèrent la Vallée de Joux sous le joug genevois.

<sup>1</sup> Antony BABEL, « Le commerce et l'industrie du XV<sup>e</sup> siècle à la réunion à la France », résumé par MEYER-CAYLA dans *Histoire économique de Genève, cinq conférences...* Genève, [1939], p. 13-14 (Société des Arts, Classe d'industrie et de commerce).

<sup>2</sup> Cité par William E. RAPPARD, *La Révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*, Berne, 1914, p. 58.

<sup>3</sup> D'après les recensements conservés aux Archives cantonales vaudoises, la population de la Vallée comptait 3630 habitants en 1764, et 4175 en 1798. Pour sa part, la commune du Chenit passe de 1360 habitants en 1725, à 1470 environ en 1737, 1750 en 1750, 1733 en 1764, 1903 en 1785 et 2004 en 1798 (A. PIGUET, *La commune du Chenit au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 15 ; ACV, Ea 2, t. IV, et Ea 14).

<sup>4</sup> En 1785, J.-D. NICOLE, *op. cit.*, p. 497, estime qu'il y a plus de mille Combiens qui vivent hors de la Vallée. Cf. aussi René MEYLAN, *op. cit.*, p. 57 et 124.

En outre, la suppression des maîtrises en 1776 favorisa la division du travail en parties spéciales et accentua par là la dépendance des centres de production disséminés face à leur distributeur. Le progrès technique qui toucha certaines parties de la montre n'est pas étranger à cette évolution.

« L'introduction de divers échappements <sup>1</sup>, celui à cylindre entre autres, qui transformèrent la fabrication de l'horlogerie à Genève et Neuchâtel d'une part, d'autre part le peu d'aptitudes commerciales échues à la population de la Vallée et surtout l'émigration de ses plus brillants horlogers vers les centres ci-dessus, mirent notre contrée sur un pied d'infériorité et la rendirent bientôt tributaire de ces grandes places de commerce » <sup>2</sup>.

Le métier et les finesses de l'assemblage des pièces constitutives de la montre complète s'oublie vite. Les jeunes gens ne firent plus l'effort de suivre un apprentissage complet et chacun se voua à une partie spécifique. Ainsi, comme la plupart des horlogers combiers ne connaissaient ni l'échappement, ni la terminaison, ils furent condamnés à fournir l'horlogerie genevoise et neuchâteloise de mouvements bruts, de cadrans et de pignons.

La crise consécutive à la Révolution et la domination française sur la ville de Genève mirent un terme à l'ère de prospérité. La Vallée de Joux ressentit durement les effets de cette nouvelle situation qui créa une frontière politique aux conséquences économiques tragiques : les mouvements bruts et les complications <sup>3</sup> de certains mécanismes, dans lesquels les Combiers

---

<sup>1</sup> L'échappement est le mécanisme placé entre le rouage et l'organe régulateur de la montre. L'échappement a pour fonction d'entretenir les oscillations de l'organe régulateur, le balancier ou le pendule. Lors de chaque oscillation, l'échappement laisse passer une dent de la roue d'échappement. Les principaux systèmes d'échappement sont : l'échappement à ancre, celui à cylindre et celui à goupilles ou système Roskopf.

<sup>2</sup> Marcel FIGUET, *Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux*, op. cit., p. 29.

<sup>3</sup> Le terme de « complications » ou de « montres compliquées » s'applique à des spécialités comme les montres à sonnerie, à quantième, à longitude ou montre de voyage. Avec une montre à longitude, le voyageur peut conserver l'heure du lieu d'où il est parti, en ayant aussi celle du lieu où il se rend. Les artisans de la Vallée de Joux ont excellé dans la fabrication de montres compliquées dont nos musées possèdent encore quelques beaux spécimens.

étaient passés maîtres, ne pouvaient plus s'écouler à Genève qu'au prix d'une contrebande hasardeuse <sup>1</sup>.

Plusieurs horlogers descendirent alors à Genève en espérant trouver du travail auprès de leurs compatriotes installés depuis quelques années sur les bords du Rhône comme Jean-Antoine Capt, David-Abraham Golay ou David-Joseph Golay, parmi d'autres, dont on retrouve la trace dans les minutes de notaires et le répertoire alphabétique des actes de société (1669-1882) aux Archives d'Etat de Genève.

Dès 1802, la Vallée de Joux écoule de nouveau légalement ses mouvements et ses cadratures, c'est-à-dire les divers mécanismes de sonneries à répétition qui faisaient la réputation des Combiers, grâce à une mesure du ministre de l'Intérieur français qui répondit favorablement au maire de la commune de Genève qui avait constaté que « la manufacture d'horlogerie, établie à Genève, n'a jamais pu sans l'établissement des cadratures soutenir la concurrence des ouvriers qui travaillent dans les montagnes de l'Helvétie » <sup>2</sup>. Malgré ces mesures, la situation empira jusqu'à passer pour désespérée dans les années 1810-1812. Des cinq mille horlogers et bijoutiers genevois, un tiers à peine trouvait encore du travail. Les salaires s'effondrèrent. Dans les années 1780 à 1786, le gain journalier d'un horloger genevois pouvait s'élever jusqu'à 12 francs ; en 1812, il était tombé à 2 et 4 francs, selon le genre de travail. A la Vallée, les horlogers paysans avaient toujours les ressources de leurs terres, aussi pauvres fussent-elles, pour compenser cette grande diminution de leurs revenus artisanaux.

C'est dans ce contexte des années troublées du début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'une nouvelle industrie va resserrer les liens entre Genève et la Vallée de Joux.

La fabrication des boîtes à musique apparaît dans ces années de mévente, jouant en quelque sorte le rôle de ce que l'économie

---

<sup>1</sup> Sur la situation de Genève durant cette période, cf. J.-C.-L. SISMONDI, *Statistique du Département du Léman*. Genève, 1971, XI-211 p. (MDG, XLIV) et Edouard CHAPUISAT, *Le commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française, 1798-1813*, Genève, 1908, XII-337 p.

<sup>2</sup> Marcel FIGUET, *op. cit.*, p. 42.



politique classique appelle un produit de substitution. En 1802, l'horlogerie genevoise n'arrivait pas à écouler ses stocks de petits mouvements fabriqués dès 1795 lorsque se généralisa l'usage des petites montres de dames. Quelques artisans ingénieux eurent alors l'idée d'introduire ces petits mouvements dans le mécanisme des boîtes à musique, avant de créer des calibres spéciaux plus perfectionnés.

« Assez vite s'établit la collaboration de la Vallée de Joux et de Genève dans ce domaine ; elle apparaît même si étroite que ce serait une erreur de la dissocier. Les artisans du Jura vaudois qui vinrent se fixer à Genève à cette époque eurent une prédilection marquée pour la nouvelle industrie et c'est grâce à eux qu'on la vit progresser si rapidement. Il est vrai qu'ils trouvaient dans cette ville des ressources qu'ils ne rencontraient pas ailleurs : riches bibliothèques, institutions de toutes sortes : autant d'éléments qui leur permettaient de mettre en valeur leurs talents » <sup>1</sup>.

Contrairement à l'opinion de l'historien comblé Marcel Piguet qui attribue cette découverte à un Meylan de la Vallée <sup>2</sup>, le mérite de l'invention de la boîte à musique serait dû à Antoine Favre de Genève, maître horloger selon le recensement de 1796. Et si d'autres après lui, Philippe Meylan, Isaac Piguet et David Lecoultre ont perfectionné cette pièce, c'est une erreur de considérer Philippe Meylan comme l'inventeur <sup>3</sup>.

Dans ces années de marasme économique, tous ces artisans étaient à la recherche, dans leur volonté de surmonter la crise, de quelques nouveautés dont l'attrait permettrait peut-être d'ouvrir de nouveaux marchés. A ces premières montres au registre restreint de cinq à six notes succédèrent des cachets, des bagues, des breloques et jusqu'à des clés de montres munies de musique. Tous ces objets nouveaux connurent une vogue passagère. Philippe Meylan et Isaac Piguet jouèrent un rôle de premier plan dans l'implantation de cette industrie à Genève ; ils fondèrent avec Henri Capt la société *I. Piguet & C<sup>ie</sup>*. Leurs talents conjugués leur permirent de sortir de nouveaux modèles et de perfectionner leur production.

---

<sup>1</sup> Alfred CHAPUIS, *Histoire de la boîte à musique et de la musique mécanique*, Lausanne, 1955, p. 150.

<sup>2</sup> Marcel PIGUET, *op. cit.*, p. 47.

<sup>3</sup> Alfred CHAPUIS, *op. cit.*, p. 143.

« La montre à musique à disque, avec son déclenchement automatique à l'heure, et la répétition à volonté, jusqu'à trente fois de suite, d'un motif, constitua un des progrès les plus remarquables, tant au point de vue mécanique qu'au point de vue artistique. En triplant le nombre des notes, en augmentant la durée de rotation, les airs produits perdirent la monotonie d'une ritournelle, s'enrichissent d'un accompagnement, avec une sonorité inconnue d'aucun autre instrument.

En 1811, ces pièces étaient déjà d'une fabrication courante... En 1812, selon une statistique officielle, on comptait déjà 174 ouvriers, employés aux pièces à musique « tant tabatières que cachets », sur 814 horlogers (fabricants de mouvements); c'est-à-dire que plus du cinquième de la main-d'œuvre s'occupait de la nouvelle industrie »<sup>1</sup>.

Les artisans combiers étaient nombreux, et surtout c'est à eux que l'on doit la plupart des perfectionnements de ces mécanismes compliqués. En 1814, François Le Coultre (1782-1829) appliqua la fraise à la taille des lames et parvint à remplacer par un clavier d'une seule pièce l'ancien assemblage de languettes vibrantes. Il obtint ainsi des sons plus forts et plus agréables. Son frère Henri (1795-1856) fut le premier à construire des pièces à musique avec plusieurs cylindres de rechange que l'on nomma pièces à revolver<sup>2</sup>. Le journal de comptes d'Antoine Le Coultre (1803-1881), retrouvé dans les archives de la société *Le Coultre & C<sup>ie</sup>* au Sentier, comporte de précieux renseignements, dès 1823, sur l'extension de la fabrication des claviers à musique ainsi que des « blancs » ou ébauches<sup>3</sup>. Il est intéressant de relever que dans la liste des clients n'apparaît aucun nom étranger à la Vallée de Joux, à l'exception de Kuntz et Lantz d'Orbe. L'atelier d'Antoine Le Coultre, installé au Sentier, travaillait uniquement pour ravitailler les fabricants combiers établis à Genève.

Mais cette fois, la dépendance n'est plus imposée par la ville. Les artisans de la Vallée, spécialisés dans les mécanismes compliqués, dictèrent leurs prix aux fabricants genevois surpris de ce retournement de situation. La querelle de ces deux régions

<sup>1</sup> Alfred CHAPUIS, *op. cit.*, p. 154.

<sup>2</sup> Elie-François WARTMANN, *Notice historique sur les inventions et les perfectionnements faits à Genève dans le champ de l'industrie et dans celui de la médecine*, Genève, 1873, p. 52-53.

<sup>3</sup> Ebauche: mouvement de montre incomplet. « Le blanc »: les anciens horlogers appelaient « le blanc », la platine, les ponts et le barillet de la montre.

qui cherchent chacune à « maximiser » leurs profits finit par léser les deux parties :

« Se sentant indispensables, les fournisseurs de la Vallée de Joux imposent des prix élevés, tandis que les Genevois, désireux de se libérer de ce qui leur paraît une servitude, cherchent à introduire cette fabrication dans la ville. En réalité, cette petite guerre ne profite qu'à la région de Sainte-Croix qui, beaucoup mieux organisée, accentuera plus facilement sa concurrence »<sup>1</sup>.

L'industrie de la boîte à musique connut encore quelques belles années jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup de ces fabricants gardaient parallèlement une activité horlogère ; leur production se calquait sur la demande et les conditions du marché, comme ce fut le cas d'Antoine Le Coultre, fondateur de la société *Le Coultre & C<sup>ie</sup>*, qui commença par faire des claviers à musique, des ébauches, puis des pignons avant de tâter de l'établissage de la montre<sup>2</sup>. Il est indéniable que la fabrication des pièces à musique donna l'occasion aux artisans de la Vallée de Joux d'assurer leur implantation aux bords du Rhône, et cette fois, non seulement comme producteur, mais aussi comme distributeur. Les Combiens s'étaient enfin rendu compte de la nécessité d'avoir un comptoir à Genève, véritable passage obligé de l'écoulement de leur production. Ainsi, lorsque la prospérité revint peu à peu après les guerres de l'Empire et que l'horlogerie connut un nouvel essor, les Meylan, Golay, Piguet et consorts avaient déjà pignon sur rue dans ce qui restait de la Fabrique genevoise, laquelle avait subi de profondes mutations<sup>3</sup>.

Le développement de l'industrie horlogère à la Vallée de Joux dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle doit beaucoup à Philippe-Samuel Meylan, dont la célébrité dépasse largement le cadre de la fabrication des boîtes à musique. A côté d'extraordinaires aptitudes techniques, il était doué d'un sens inné de la commercialisation et de l'organisation. Avant de quitter Le Brassus pour s'installer à Genève en 1811, « il installa à sa place son beau-frère Louis Audemars, lui laissant ses calibres, ses

---

<sup>1</sup> Alfred CHAPUIS, *op. cit.*, p. 168.

<sup>2</sup> Etablissage : mode de fabrication des montres qui consiste à acheter les ébauches et fournitures nécessaires à la fabrication de la montre pour les assembler dans un comptoir.

<sup>3</sup> William E. RAPPARD, *op. cit.*, p. 188 et suiv.

ouvriers et du travail assuré pour ses débuts »<sup>1</sup>. La maison Louis Audemars inaugura un nouveau genre de fabrication. En plus des ébauches, elle se mit à fabriquer des pignons et plusieurs mécanismes compliqués qu'elle commença à remonter elle-même, c'est-à-dire que l'assemblage de toutes ces parties constitutives de la montre se fit à la Vallée et non plus à Genève. Ce fut l'introduction du finissage dans le Jura vaudois<sup>2</sup>. Vers 1825, des horlogers formés à Genève rentrèrent au pays pour y enseigner cette partie de la fabrication aux ouvriers du Brassus et du Chenit, et en quelques années, le finissage prit toute l'extension souhaitée. Toutes ces innovations constituèrent le premier stade de l'évolution qui devait conduire la Vallée de Joux à s'émanciper de la tutelle de Genève.

Durant ces années caractérisées par l'apogée du travail manuel, la confection mécanique des ébauches était encore très peu répandue et même plutôt mal vue. Les gens de métier refusaient de croire que les machines pouvaient faire mieux que la main de l'homme. Cette attitude méfiante vis-à-vis du machinisme favorisa l'émancipation de la Vallée de Joux qui s'inscrit donc dans une période précise de l'histoire des techniques horlogères.

« Lorsque la demande en montres compliquées se fit très forte, ce fut vraiment l'âge d'or de l'horlogerie à la Vallée de Joux dont les marchands genevois se disputaient la production. On venait à la rencontre des Combiens jusqu'à Nyon, afin de s'assurer leurs plus belles pièces. Genève fit pourtant tous les efforts possibles pour se libérer de cette dépendance. Elle embaucha nombre d'ouvriers qualifiés, envoya des apprentis se former à la Vallée et favorisa l'émigration des maisons de commerce qui s'y étaient fondées »<sup>3</sup>.

C'est en effet durant les années 1830-1840 que l'on compte le plus grand nombre de Combiens dans les sociétés et associations horlogères nouvellement créées. Le répertoire des actes de société des Archives d'Etat de Genève ainsi que la « Liste des horlogers

---

<sup>1</sup> Marcel FIGUET, *op. cit.*, p. 49 ; *Notice historique sur la manufacture d'horlogerie de la maison Louis Audemars fondée en 1811 au Brassus*, Lausanne, 1873, 12 p.

<sup>2</sup> Finissage : terme de métier pour désigner le rouage de la montre. Le finisseur est l'ouvrier qui met en place le rouage d'une montre.

<sup>3</sup> René MEYLAN, *op. cit.*, p. 125.

genevois du XVI<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle » patiemment constituée par Dante Gibertini en donnent pleine confirmation<sup>1</sup>. Près de cinquante raisons sociales aux consonnances combières apparaissent durant cette période. Malheureusement pour l'histoire économique suisse, à l'exception de quelques actes de constitution, d'obligations de nantissement ou de partages ayant été passés devant notaire, il ne reste rien d'autre que le nom de tous ces fabricants ou marchands horlogers.

Face à la concurrence des horlogers neuchâtelois et bernois qui fabriquaient à meilleur marché, les Genevois sentirent l'urgence d'une reconversion profonde. Ils abandonnèrent la fabrication des genres et qualités courants à l'horlogerie jurassienne pour concentrer leurs efforts dans la fabrication des montres de précision, simples et compliquées. Afin de pouvoir produire en grande quantité, ils acceptèrent le principe de machines-outils et perfectionnèrent leurs installations mécaniques<sup>2</sup>. Cette nouvelle orientation eut des conséquences sensibles sur la production manuelle du Jura voisin. La fabrication mécanique des ébauches, introduite par Georges Leschot dans la manufacture *Vacheron & Constantin*, commença peu à peu à concurrencer les blantiers (fabricants d'ébauches ou de blancs) de la Vallée de Joux, dont les ouvrages très soignés sortaient des mains des artisans. Pour ne pas perdre le marché de Genève qui restait malgré tout leur principal débouché, les Combières se virent obligés de baisser le prix de leurs produits. La situation privilégiée acquise dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par les horlogers de la Vallée, grâce à leur habileté manuelle, ne survécut pas aux effets désastreux de l'introduction du travail mécanique dans la fabrication des diverses parties détachées de la montre. La ville de Genève retrouvait toute sa liberté d'action.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit l'artisan céder lentement la place à l'industriel. Mais, à la Vallée de Joux, l'exemple pourtant probant de Genève reçut peu d'écho. La cellule de

---

<sup>1</sup> Dante GIBERTINI, « Liste des horlogers genevois du XVI<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Genava*, n.s., t. XII, 1964, p. 217-246.

<sup>2</sup> William E. RAPPARD, *op. cit.*, p. 194 ; Marius FALLET-SCHEURER, *op. cit.*, p. 269 ; François JEQUIER, « Les révolutions horlogères », *Nonante*, n° 1, octobre 1969, p. 31.

production familiale, qui ne nécessitait presque aucun capital et où l'apprentissage pouvait encore se faire à domicile sous le regard d'un père ou d'un frère, refuse le plus souvent d'envisager l'achat de machines aussi coûteuses que compliquées. Deux genres de fabrication vont donc se maintenir parallèlement à la Vallée de Joux : les montres compliquées produites manuellement dans les ateliers spécialisés et les mouvements bruts fabriqués mécaniquement par les premières entreprises dont deux se transformeront petit à petit en manufactures.

Dès 1850 environ, les relations économiques entre Genève et la Vallée de Joux s'inscrivent dans l'évolution des techniques, lesquelles suivent une demande caractérisée par d'incessants changements. Rares sont les hommes capables de se lancer dans l'aventure du « machinisme ». En dignes successeurs de Philippe-Samuel Meylan, deux familles, les Audemars et les Le Coultre, vont donner un nouveau style à l'industrie horlogère de la région. Ces hommes ne s'en tinrent pas aux méthodes établies, mais ils cherchèrent constamment à les améliorer. Tel fut le point de départ d'entreprises importantes qui modifièrent l'aspect économique du Jura en favorisant le passage de la société paysanne et artisanale à une société industrialisée. Ces entrepreneurs au sens « schumpétérien » du terme, qui ne se contentèrent jamais des résultats acquis et qui tentèrent sans cesse de simplifier les différentes phases du travail, surent prendre les risques inhérents à toute création d'entreprise et rendirent par là un service inestimable à leur contrée. Malgré tout ce qui a pu leur être reproché, ils surent s'adapter aux lois économiques qui marquent toute évolution structurelle d'un secteur industriel. Ils refusèrent de subir la dépendance de la production parcellisée et regroupèrent dans les premières fabriques toutes les opérations qu'ils voulaient contrôler eux-mêmes. Si ces deux maisons finirent par atteindre le même but, leur cheminement ne fut pas parallèle.

A la mort de Louis Audemars en 1833, ses huit fils décidèrent de réaliser l'objectif de leur père : réunir sous un même toit toutes les opérations de fabrication nécessaires à l'établissement d'une montre complète. Il ne leur fallut pas moins de quinze ans pour faire de la maison *Audemars* une manufacture d'horlogerie,

c'est-à-dire un établissement disposé de telle sorte que, depuis le tracé du calibre ou plan sur lequel les montres doivent être construites, jusqu'à la dernière retouche du terminage et au réglage définitif, toutes les montres prêtes à la vente soient faites sous le contrôle de la même maison.

La première entreprise combière était née <sup>1</sup>. D'autres allaient suivre : les Lugrin, les Gallay et les Reymond, parmi d'autres, méritent le nom d'entrepreneurs.

La maison *Le Coultre & C<sup>ie</sup>*, fondée et dirigée par Antoine Le Coultre se voua dès ses débuts à la fabrication des pignons, puis à celle des ébauches. Son développement est dû à l'initiative et aux nombreuses inventions de son fondateur qui sut perfectionner son outillage de manière remarquable, ne reculant pas devant l'emploi des procédés mécaniques. Vers 1825, il créa un outil à fraise pour diviser et tailler les pièces en laiton et améliorer par ce moyen la denture des roues. Il sut appliquer à l'horlogerie les découvertes réalisées dans son travail sur les claviers des pièces à musique. En 1832, il fut le premier à livrer aux établisateurs de la région des pignons fabriqués mécaniquement, taillés dans l'acier plein et polis par un procédé spécial. L'existence d'Antoine Le Coultre est jalonnée par une série d'inventions, les médailles d'or glanées lors des Expositions universelles, comme celle de Londres en 1851, témoignent de l'imagination créatrice de ce technicien en quête de rationalisation de tous les procédés de fabrication. En 1849, Antoine Le Coultre abandonne la fabrication des pignons à son frère Ulysse ; il se consacre désormais uniquement aux ébauches tout en cherchant à fabriquer des échappements. Dans son désir de progresser dans les divers stades de la fabrication des mouvements de montre, Antoine Le Coultre avait le même objectif que les Audemars en ce sens qu'il tendait lui aussi à contrôler toutes les étapes du processus de fabrication. Plus d'un demi-siècle sera nécessaire à la maison *Le Coultre & C<sup>ie</sup>* pour atteindre ce but et devenir la plus importante manufacture d'horlogerie de la Vallée de Joux <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Notice historique sur la manufacture d'horlogerie de la maison Louis Audemars fondée en 1811 au Brassus, Lausanne, 1873, 12 p.*

<sup>2</sup> L'histoire de l'entreprise *Le Coultre & C<sup>ie</sup>* et sa place dans l'évolution de l'horlogerie de la Vallée de Joux feront l'objet d'un ouvrage à paraître prochainement.

L'histoire de la famille Le Coultre et celle de l'entreprise *Le Coultre & C<sup>ie</sup>* illustrent bien le genre de relations économiques qui existèrent entre Genève et la Vallée de Joux du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Antoine Le Coultre, après avoir fabriqué des claviers à musique et des rasoirs dans l'atelier de son père, Jacques-David, forgeron de son état, commence à s'intéresser à l'horlogerie. Il se rend alors à Genève auprès de son oncle François Le Coultre et il suit les cours indispensables à sa formation. Il complète ses connaissances dans le repassage, la théorie des engrenages et le dessin industriel. De retour au Sentier, il développe son affaire d'horlogerie en blanc dont le principal débouché, au début, se trouve à Genève où son gendre Jean Gallay est chargé d'assurer la distribution de la production combière. Les difficultés familiales mirent un terme à cette association et Antoine Le Coultre chercha d'autres points de vente. Il se tourna alors vers la France voisine où il réussit à imposer ses produits :

« Il n'y a pas à Besançon de fabriques spéciales d'ébauches ou de finissage... actuellement, les fabricants s'approvisionnent en Suisse pour toutes les qualités et toutes les grandeurs. Deux usines suisses tiennent la tête sur le marché bisontin : Fontainemelon pour la qualité courante, Le Coultre & C<sup>ie</sup>, au Sentier, pour les qualités soignées et très soignées »<sup>1</sup>.

En 1864, Antoine Le Coultre séjourne deux ans à Genève afin d'implanter un atelier de terminage au bord du Rhône ; après de nombreux déboires cet atelier est rapatrié à la Vallée de Joux. Les archives familiales et celles de l'entreprise permettent de retracer avec précision ce va-et-vient entre la Vallée et Genève... En 1895, Jacques-David, petit-fils du fondateur, entre à l'Ecole d'horlogerie de Genève où les cours sont donnés par de nombreux Combiers. Au début du XX<sup>e</sup> siècle se nouent les premières relations avec la maison *Patek Philippe*. Peu après, en 1903, apparaît le nom de Jaeger. Le développement des affaires avec

---

<sup>1</sup> « L'industrie horlogère à Besançon », *Journal suisse d'horlogerie*, 10 avril 1893, p. 338.



ces nouveaux partenaires amènent la création de divers ateliers à Genève. En 1912, Jacques-David Le Coultre, directeur de l'entreprise *Le Coultre & C<sup>ie</sup>*, acquiert la maison *Husson et Retord*, fabrique d'ébauches établie à Genève. La collaboration des deux régions, jadis rivales, connaît un essor continu au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Le travail est bien réparti : la Vallée produit et Genève vend, mais il n'est plus question de dépendance ou de sous-traitance.

En abordant la période directement contemporaine, il semble prudent de préciser que les conditions socio-économiques générales enlèvent au sujet traité, les relations économiques entre Genève et la Vallée de Joux, une bonne partie de sa pertinence. En effet peut-on encore parler de la rivalité Genève-Vallée de Joux dans le contexte économique d'aujourd'hui caractérisé par son ouverture vers l'extérieur et ses implications supra-régionales et surtout lorsque les principales entreprises combières sont maintenant pour la plupart propriété de holdings extérieurs à la Vallée de Joux :

- la fabrique *Lémania* appartient à la S.S.I.H. (Société suisse pour l'industrie horlogère) qui groupe Omega, Tissot, Lanco, etc. ;
- *Valjoux*, fabrique d'ébauches, succursale d'*Ebauches S.A.*, laquelle société dépend du plus important trust de l'industrie horlogère suisse, l'A.S.U.A.G. (*Allgemeine schweizerische Uhrenindustrie A.G.*) ;
- la fabrique d'*Assortiments Réunis* (F.A.R) propriété du trust du même nom ;
- l'entreprise *Le Coultre & C<sup>ie</sup>*, qui a fusionné, en 1969, avec la manufacture genevoise *Favre-Leuba S.A.* pour former avec d'autres sociétés le holding *Saphir* (Société anonyme de participations horlogères et industrielles réunies).

C'est donc dans ce nouveau cadre général qu'il faudrait étudier la collaboration entre ces deux régions horlogères. Le groupe *Saphir* est au premier plan, puisque, en 1973, *Le Coultre & C<sup>ie</sup>* a écoulé plus de 80% de sa production par le canal de Genève, dont 65% destinés à ses partenaires *Favre-Leuba* et la

*Société de vente Jaeger-Le Coultre*, les 20% restant étant achetés par des clients hors holding<sup>1</sup>. Selon des renseignements obtenus auprès de M. Jean Lebet, directeur de *Le Coultre & C<sup>ie</sup>*, la ville de Genève n'est plus qu'un marché parmi d'autres pour toutes les maisons combières qui fabriquent des pièces détachées. Il n'est plus question de dépendance pour ces sous-traitants, dont la clientèle est aussi nombreuse que variée. En somme, les relations se résument à celles qui existent entre clients et fournisseurs. Genève garde la haute main sur toute la politique de création, de « styling » pour reprendre l'expression « franglaise » du métier ; les sociétés de vente s'occupent d'habiller les montres, dont les mouvements viennent souvent de la Vallée, en suivant ou en faisant la mode. La Vallée de Joux a su conserver les anciennes traditions des pièces compliquées, dont le musée de Chez-le-Maître possède une belle collection, et les plus grands noms de l'horlogerie genevoise ont gardé d'étroites relations avec de petits ateliers de pièces compliquées. La maison *Patek Philippe*, qui tire une partie de ses ébauches de la Vallée de Joux, fut étroitement associée avec l'ancienne maison du Sentier, *Victorin Piquet & Fils*, dont les artisans étaient passés maîtres dans la fabrication des pièces uniques<sup>2</sup>. La maison *Rolex* conserve son propre atelier de rhabillage. En outre, cette maison dépose un nombre important de montres au Bureau officiel de contrôle du Sentier, qui a mis au point des procédés de contrôle plus efficaces qu'ailleurs. La tradition de la précision ne se perd pas.

Les archives de l'entreprise *Le Coultre & C<sup>ie</sup>* récemment ouvertes à la recherche historique grâce à la compréhension de son directeur vont peut-être permettre de préciser l'évolution des relations économiques entre Genève et la Vallée de Joux du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours en soulignant le rôle prépondérant des premiers entrepreneurs qui surent doter leur région d'un appareil de production adapté à l'évolution des techniques comme à celle d'une économie en constante mutation.

---

<sup>1</sup> Pourcentages fournis par M. Jean Lebet, directeur de *Le Coultre & C<sup>ie</sup>*.

<sup>2</sup> « Les 125 ans d'une grande maison d'horlogerie [Patek Philippe] », *FAV*, 30 décembre 1964, p. 4-5.

